

Le paysage, l'élu et le projet local

COMPRENDRE ET AGIR POUR L'ÉVOLUTION DE MON TERRITOIRE



2025 **14 mars** à Elven
26 mars à Crac'h

8h45 - 17h00



Objectifs de la formation :

- Identifier la responsabilité de l'élu dans la gestion et l'aménagement du paysage local
- Être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage
- Connaître et déterminer les enjeux, les moyens et les outils relatifs au paysage
- Développer une vision opérationnelle de l'approche paysagère comme fondement d'un projet de territoire

Durée

2 journées de 7h

Public

Élus en charge de l'urbanisme, du paysage, des espaces verts, de la transition écologique, etc.

Prérequis

Aucun

Dates

14 et 26 mars 2025

Tarif

Gratuit comprenant le déjeuner du midi

Support

Livret

Lieux

- Elven (14 mars)
- Crac'h (26 mars)

Méthodologie pédagogique

Logique d'acquisition progressive des connaissances.
Pédagogie active, participative et opérationnelle utilisant :

- Mises en situation
- Ateliers
- Visites
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges
- Etudes de cas

Participants

15 maximum

ATELIERS ET VISITES



Contenu de la formation :

Les élus sont les initiateurs de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que sur leur perception et usages par les habitants, les visiteurs. Elle est un préalable facilitateur à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Le Ministère de la transition écologique et l'Association des Maires de France ont missionné la Fédération Nationale des CAUE pour concevoir une formation paysage de 2 jours à l'intention des élus. Dans notre département, un partenariat a été construit entre le CAUE 56 et le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan pour organiser cette formation, avec l'appui de l'AMF 56.

PROGRAMME

Vendredi 14 mars 2025

LIRE ET COMPRENDRE LE PAYSAGE

8h45 Accueil

9h00 Le paysage dans l'action publique

- Qu'est ce que le paysage ?
- Prendre en compte l'impact de l'action publique
- Étude de cas : analyse critique

12h30 Pause déjeuner

13h30 Explorer et analyser le paysage à Elven

- Aménagement du cœur de ville
- Le Vallon de Kerbiler, gestion des aménagements et des écosystèmes
- Place du Lurin, vers un renouvellement urbain

17h00 Fin de la formation

Mercredi 26 mars 2025

DEMARCHE PAYSAGERE : OUTILS ET PROJECTION

8h45 Accueil

9h00 Explorer et analyser le paysage à Crac'h

- Aménagement de la cour d'école des Deux Rivières
- Requalification des espaces publics du bourg
- Opération urbaine du Bocéno

12h30 Pause déjeuner

13h30 Ressources et outils à mobiliser pour agir sur l'évolution du paysage

- Cas pratiques : demain, quel paysage pour ma commune ?
- Quelles ingénieries paysagères à disposition ?
- Retour d'expérience : de l'idée à la réalisation du projet de paysage

17h00 Fin de la formation



Formation et coordination :

Julien MARCEAU, architecte-paysagiste, chargé de mission paysage et urbanisme du PNR
Delphine DERVILLE et Mathilde BIHEL, architectes-conseil au CAUE 56

Avec l'intervention des élus, partenaires d'opérations et acteurs du paysage

Inscription sur le site de l'AMF :

<https://www.billetweb.fr/paysage-elu-projet-local>

Ou flashez le QR code

